



Centre de documentation
de Mirabeau

Centre de documentation Inter-directions
de Montparnasse

La veille documentaire

Travail, Emploi, Formation professionnelle

Sélection N°4- avril 2018

- ▶ [Travail - Dialogue social](#)
- ▶ [Santé - Sécurité au travail](#)
- ▶ [Emploi - Chômage](#)
- ▶ [Formation professionnelle - Apprentissage](#)
- ▶ [Économie - Entreprise](#)
- ▶ [Europe - International](#)

Ouvrages - Études
Articles de revues spécialisées
Notes d'analyse

Travail – Dialogue social

■ Ouvrages – Études – Rapports

▶ Prud'homme : se défendre et gagner

Brigitte Vert

Prat, 2017, 239 p.

Le fonctionnement et les rouages de cette procédure propre aux salariés du privé sont expliqués : règles de compétence, saisine de la juridiction, déroulement de la procédure, recours, exécution des jugements, frais et élections des conseillers. A jour des ordonnances Macron. Avec les adresses des conseils, des cas pratiques et des modèles de lettres.

→ Consulter l'ouvrage dans le Centre de documentation de Mirabeau [Cote DS PRU VER]

▶ Les batailles du dimanche : l'extension du travail dominical et ses conséquences sociales

Jean-Yves Boulin/ Laurent Lesnard

PUF, 2017, 272 p.

Les deux sociologues reviennent sur l'histoire du repos dominical, progressivement dérégulé depuis trois décennies. Ils analysent l'impact de la banalisation croissante du travail dominical sur les conditions de vie des personnes qui travaillent ce jour-là ainsi que leurs usages du temps. Les effets négatifs sur la vie sociale et familiale les amènent à en reconsidérer l'utilité sociale.

→ Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Mirabeau [Cote NC DUR BOU]



► **Épargne salariale et actionariat salarié. Participation aux résultats, intéressement, plans d'épargne (PEE, PEI, PERCO), actions gratuites, stock-options, BSPCE**

Yves de La Villeguérin (dir.)

Revue fiduciaire, 2018, 504 p.

Un guide des dispositifs et des différentes opportunités offertes aux salariés pour constituer une épargne salariale : mise en place, gestion, avantages sociaux et fiscaux, transferts, obligations légales, information des salariés.

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Mirabeau \[Cote NC SAL VII\]](#)

► **Syndiquées. Défendre les intérêts des femmes au travail**

Cécile Guillaume

Presses de Sciences Po, 2018, 248 p.

Alors qu'elles ont massivement investi le marché du travail depuis les années 1970, la représentation syndicale des femmes n'a commencé à devenir réalité qu'à partir des années 2000. Enquête auprès des syndiquées en France et en Grande-Bretagne. Analyse de la question de l'égalité homme-femme au travers de récits de carrière ou de l'étude de la mobilisation syndicale pour l'Equal pay, commencée dans les années 1970 en Grande-Bretagne.

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Mirabeau \[Cote DS SYN GUI\]](#)

► **Réinventer le travail. Comprendre les bouleversements actuels**

Eric Fottorino (dir.)

P. Rey, 2018, 95 p.

Points de vue sur le monde du travail et sur ses mutations. Face à la disparition massive des emplois salariés traditionnels, les auteurs mettent en évidence les enjeux juridiques, techniques, mais aussi humains du travail et de ses évolutions

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Mirabeau \[Cote SCI SOT FOT\]](#)

■ **Notes d'analyse**

► **Les tiers dans la relation de travail : entre fragmentation et sécurisation de l'emploi**

Jean-Yves Kerbourc'h / Emmanuelle Prouet

France Stratégie, La note d'analyse, n° 65, mars 2018, 8 p.

Dans un contexte de carrières professionnelles moins linéaires et de mutation des formes de travail se développent des relations d'emploi dites triangulaires, où des tiers — agences d'intérim, portage salarial, plateformes numériques, etc. — s'immiscent dans la relation entre le travailleur et son donneur d'ordres. Ce phénomène peut s'analyser à la fois comme la conséquence et la cause de l'effritement du lien salarial direct. La répartition des responsabilités entre le salarié et son employeur, ou entre l'indépendant prestataire et son client, s'en trouve modifiée et parfois fragilisée. Mais ces tiers peuvent aussi jouer un rôle positif en garantissant à certains travailleurs une continuité de l'emploi.

→ [Consulter le document en ligne](#)

■ **Articles de revues spécialisées**

► **La négociation collective d'entreprise. Les nouvelles règles du dialogue social après les ordonnances Macron**

Liaisons sociales. Les thématiques, n° 57, mars 2018, 98 p.

Comme le précise le rapport relatif à l'ordonnance n°2017-1385 : "à l'intérieur du cadre





défini par la loi, c'est désormais la négociation qui fixera les règles de fonctionnement dans l'entreprise". Un examen des nouvelles possibilités de négociation ouvertes dans les entreprises : les négociations obligatoires, la conclusion d'accords sans délégué syndical, les nouvelles règles de validité des accords. Ce dossier propose un zoom sur les missions et moyens des délégués syndicaux.

En fin de document, ce numéro spécial fait le point sur l'articulation des normes en droit du travail.

→ [Consulter la revue au Centre de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lamyline\)](#)

► La situation des salariés dans le cadre des procédures collectives

Laurence Fin-Langer

La Semaine Juridique Social, n° 12, 27 mars 2018, p. 17-21

Dans le cadre des procédures collectives, le Code de commerce autorise les licenciements pour motif économique selon certaines spécificités, afin de les faciliter et d'accélérer les démarches. En cas d'adoption d'un plan de cession, le jugement peut autoriser expressément des licenciements, dérogeant ainsi à l'article L. 1224-1 du Code du travail pour faciliter la reprise de l'entreprise en difficulté. Par ailleurs, le repreneur ne prend pas en charge les créances salariales antérieures et les salariés non licenciés sont alors transférés au repreneur choisi par le tribunal.

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)

► L'établissement distinct dans le droit du comité social et économique

Lydie Dauxerre

La Semaine Juridique Social, n° 12, 27 mars 2018, p. 11-16

Si la fusion des institutions représentatives du personnel n'a pas été l'occasion d'une définition de l'établissement distinct, le législateur fournit néanmoins les supports de son identification : d'abord l'accord conclu par le chef d'entreprise avec une ou plusieurs organisations syndicales représentatives dans l'entreprise ou avec le comité social et économique; ensuite, à défaut, la décision unilatérale, qu'elle soit celle du chef d'entreprise, du Directeur ou du juge. Quel que soit le vecteur utilisé, le cadre retenu pour l'implantation du comité social et économique doit lui assurer un fonctionnement efficient.

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)

► Conseil social et économique : 1ere partie – Tout savoir pour se convertir à la nouvelle instance (Questions réponses)

Collectif d'auteurs

Social pratique, n° 718 – cahier n° 2, 10 mars 2018, 55 p.

Le comité social et économique (CSE), créé par l'ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017, reprend principalement les attributions des délégués du personnel dans les entreprises employant entre 11 et 49 salariés ainsi que celles du comité d'entreprise et du CHCST dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Dans les entreprises qui le souhaitent, le CSE pourra devenir conseil d'entreprise et aura alors également compétence pour négocier, conclure et réviser tous les accords collectifs. Ce supplément fait le point sur les différences et les nouveautés du CSE.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

LA Semaine
JURIDIQUE
Social

LA Semaine
JURIDIQUE
Social

social
Pratique

► **La contribution du juge à une relative libéralisation du secteur du transport de personnes ou l'ubérisation de la loi par le juge**

Stéphanie Destours

Revue Lamy droit des affaires, n° 135, mars 2018, p. 27-40

Si les points de vue économiques et sociétaux ont largement alimenté le débat public sur les pratiques et dérives de la société californienne Uber, plus rares sont les travaux d'analyse concentrés sur le traitement judiciaire dont elle a fait l'objet en France. Le présent article s'y attelle, mettant à jour un résultat étonnant : refusant d'assimiler concurrence « innovante » et « déloyale », le juge n'hésite pas à « ubériser la réglementation française du secteur du transport des personnes.

→ [Consulter le document en ligne](#)

► **La durée du travail dans l'accord de performance collective**

Michel Morand

La Semaine Juridique Social, n° 11, 20 mars 2018, p. 13-16

Le nouvel accord qualifié de performance collective par la loi de ratification des ordonnances Travail était inévitable. La primauté de l'accord d'entreprise consacrée par les ordonnances Macron ne pouvait supporter une opposition contractuelle. Bien que son périmètre d'action ne soit pas limité à la durée du travail s'il concerne ce thème, qu'il s'agisse de ses aspects qualitatifs (aménagement du temps de travail) ou quantitatifs (augmentation ou diminution de la durée du travail), toute résistance contractuelle devient inutile sauf disparition des opposants à l'accord. Les accords concernant le temps de travail pouvaient réduire le temps de travail ou aménager le temps de travail, l'accord de performance collective réunit toutes ces possibilités, mais il peut aussi augmenter le temps de travail.

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)

► **Les représentants de proximité, une représentation du personnel à dessiner**

Emeric Jeansen

La Semaine Juridique Social, n° 10, 13 mars 2018, p. 15-19

La représentation de proximité s'ajoute au comité social et économique pour organiser au mieux la représentation du personnel dans l'entreprise. Les entreprises décidant d'y recourir sont autorisées à l'aménager selon leurs souhaits. Tout ou presque, surtout l'essentiel, relève d'un accord : périmètre de mise en place, modalités de désignation, mission, moyen...

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)

► **La négociation collective sous domination de l'accord d'entreprise (1ère partie)**

Aude Le Mire

Revue pratique de droit social, n° 875, mars 2018, p. 83-98

Présentation des nouvelles dispositions relatives à l'articulation des accords branche/entreprises, aux négociations obligatoires dans l'entreprise et aux missions et fusions des branches professionnelles.

→ [Consulter la revue au Centre de documentation de Mirabeau](#)



► **Les licenciements après les ordonnances de "sécurisation" : dossier Licenciement**

Mélanie Carles

Revue pratique de droit social, n° 874, février 2018, p. 45-56

Les "ordonnances Macron" ne devraient pas faire baisser le nombre d'affaires portées devant les prud'hommes même si, selon l'auteur, les licenciements en particulier font l'objet de nombreuses mesures visant sécuriser les employeurs avec l'objectif de les protéger d'éventuelles actions en justice des salariés. Ce dossier fait le point sur les nouvelles dispositions tout en donnant aux salariés de précieux conseils pour contester leur licenciement.

→ [Consulter la revue au Centre de documentation de Mirabeau](#)

► **Ordonnances Macron. Liberté contractuelle : el dorado ou far west ?**

Le Droit ouvrier, n° 836, mars 2018, p.117-180

Ce dossier rend compte du 42ème colloque organisé par la Commission de droit social du SAF le 2 décembre 2017.

Si, à la date du colloque, les ordonnances restaient en mouvement et les décrets à paraître, la philosophie et l'architecture des textes étaient déjà connues. Les différentes interventions se sont donc structurées autour d'une mise en perspective économique et historique, puis autour des moyens d'actions possibles.

Au sommaire :

Introduction générale : donner les outils de la riposte. Hélène Masse-Dessen

Travail et liberté contractuelle, une mise en perspective. Marie-Laure Morin

Code du travail et chômage : genèse d'une mise en accusation. Dominique Méda

Rupture conventionnelle collective et révision des règles du licenciement : la fin du licenciement pour motif économique ? Amine Ghenin

« Les Daltons dans le blizzard » -Des instances élues entravées ? Judith Krivine

Le co-financement de l'expertise : une entrave aux instances élues ? Jean-Vincent Koster

Le juge privé de sentences ? Patrick Henriot

La ruée vers l'ordre néolibéral, sur un western juridique moderne. Patrice Adam

→ [Consulter la revue au Centre de documentation de Mirabeau](#)

► **Obligation de reclassement et procédure de licenciement économique. Ord. n° 2017-1387, 22 sept. 2017. Ord. 2017-1718, 20 déc. 2017**

La semaine juridique. Entreprise et affaires, n° 11, 15 mars 2018, p. 51-60

Les ordonnances n° 2017-1387 et 2017-1718 ont notamment modifié les dispositions du Code du travail relatives à l'obligation de reclassement individuel préalable au licenciement pour motif économique. Ces évolutions s'ajoutent à celles qui concernent les modalités d'appréciation du motif économique et, plus généralement, de la notification du licenciement. Point sur le sujet.

→ [Consulter la revue au Centre de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

► **Que peut-on attendre en droit du travail d'une modification de " l'objet social " de l'entreprise ?**

Gérard Mardine / Pascal Pavageau

Revue de droit du travail, n° 2, février 2018, p. 21-30

Au sommaire de cette controverse sur l'évolution de l'objet social de l'entreprise : « Une condition nécessaire mais pas suffisante de l'émergence d'un capitaliste raisonnable », « Du social mais pas une énième ordonnance ».

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



► **Portrait statistique des principales conventions collectives de branche en 2015**

Florent Boudjemaa

Dares Résultats, n° 010, mars 2018, 12 p.

Fin 2015, 15,5 millions de salariés sont couverts par 717 conventions collectives de branche (hors branches agricoles), regroupées en 464 conventions collectives agrégées. La taille de ces branches est très variable, les caractéristiques des salariés et des emplois varient fortement entre les branches en raison de la diversité des métiers exercés. À catégorie socioprofessionnelle donnée, les écarts de salaire moyen par branche restent marqués, en particulier pour les cadres. L'écart salarial femmes-hommes est le plus élevé chez les cadres (20 %) et le plus faible chez les employés (7 %).

→ [Consulter le document en ligne](#)



► **Le droit à la preuve, au service de l'égalité**

Patrick Henriot

Revue de droit du travail, n° 2, février 2018, p. 120-124

Le droit du travail invite, de plus en plus, à porter un regard sur les relations qu'un employeur, souvent une société, entretient avec d'autres entités, sociétés mères, filiales, sous-traitants, fournisseurs, clients, etc... Prendre acte de la diversité des formes d'exercice du pouvoir, de sa distribution et de sa circulation est une traduction du réalisme du droit du travail. Pourtant, sans preuve, cette ambition reste vaine. Un premier round judiciaire consiste donc à demander la communication d'informations et la production de pièces nécessaires à l'éclosion de la vérité. Mais des preuves sont souvent exigées de demandeurs afin de pouvoir prétendre accéder aux preuves. Une exploration du contentieux de la preuve au-delà des frontières du droit du travail permet néanmoins de repérer la construction et la dynamique d'un droit subjectif encore trop ignoré : le droit à la preuve.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



► **La rupture du contrat à l'initiative du salarié : démission, prise d'acte de la rupture, résiliation judiciaire**

Sandra Limou / Fanny Doumayrou

Liaisons sociales. Les thématiques, n° 56, février 2018, 90 p.

Le salarié peut à tout moment signifier à son employeur qu'il met fin à son contrat de travail. Plusieurs solutions s'offrent alors à lui, selon les circonstances : il a la possibilité de présenter sa démission, de prendre acte de la rupture ou encore de saisir le conseil de prud'hommes afin d'obtenir la résiliation judiciaire du contrat aux torts de l'employeur. Ce numéro fait le point sur les droits et les obligations des deux parties. En fin de document, un point spécial sur les ruptures conventionnelles collectives.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lamyline\)](#)



► **La phase transitoire de mise en place d'un Comité Social et Economique (C.S.E.)**

Arnaud Teissier

La Semaine Juridique Social, n° 8-9, 27 Février 2018, p. 21-25

Cette étude porte sur Le comité social et économique (CSE) qui est désormais consacré comme l'instance unique de représentation élue du personnel. Il se substitue aux instances de représentation du personnel existantes (délégués du personnel, comité d'entreprise, délégation unique du personnel et CHSCT) qui ont vocation à disparaître.

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)



► Retour sur l'accord de reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale (U.E.S)

Yannick Pagnerre

La Semaine Juridique Social, n° 7, 20 Février 2018, p. 13-15

L'article L. 2313-8 du Code du travail synthétise l'ancien article L. 2322-4 du Code du travail et la jurisprudence en disposant que : « lorsqu'une unité économique et sociale regroupant au moins onze salariés est reconnue par accord collectif ou par décision de justice entre plusieurs entreprises juridiquement distinctes, un comité social et économique commun est mis en place ». En dépit de la réforme opérée par l'ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017, les critiques dénonçant le caractère lacunaire des textes demeurent. L'illustre le silence assourdissant concernant la nature de l'« accord collectif » reconnaissant l'UES.

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)

► Les nouveaux visages des relations professionnelles (dossier I)

Collectif d'auteurs

Revue internationale du travail, n° 3 / 4 - vol. 156, décembre 2017 p. 343-467

Au sommaire : Des relations professionnelles transnationales à la négociation collective transfrontière - Un compromis de classe positif au sein d'une chaîne de production mondialisée? Le cas du protocole sur la liberté syndicale signé dans le secteur du vêtement de sport en Indonésie - Le partenariat social, une voie d'avenir pour les syndicats indiens ? Illustration par le cas de la fonction publique - Normes, théorie des jeux et pratiques participatives: le poids réel des travailleurs dans les économies libérales.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



Santé – Sécurité au travail

■ Ouvrages – Études – Rapports

► Repenser les lieux de travail : le lieu de travail dans tous ses états

Association des Directeurs immobiliers

Moniteur, 2017 – 304 p.

Cet ouvrage présente une étude dans laquelle les auteurs analysent comment les ruptures démographique, sociétale, économique, environnementale et technologique ont conduit à une évolution des lieux de travail.

→ [Consulter l'ouvrage dans le Centre de documentation de Mirabeau \[Cote CT EQU ADI\]](#)



► Portraits de travailleurs. Comprendre la qualité de vie au travail

Collectif d'auteurs

Presses des Mines, 2018, 107 p.

Qui sont les travailleurs français ? Dans quelles conditions travaillent-ils et comment se sentent-ils au travail ? L'étude exploite les données de la dernière enquête "Conditions de travail" de la Dares (2013). Plusieurs profils d'individus sont ainsi définis en considérant d'une part leurs conditions de travail objectives (horaires, rémunération...) et d'autre part leur ressenti.

→ [Consulter l'ouvrage dans les centres de documentation de Mirabeau \[Cote CT SAN KAL\] ou de Montparnasse \[Cote DGEFP TR 09 1 KAL\]](#)



■ Notes d'analyse

► **Cancers liés au travail : une reconnaissance en maladie professionnelle à deux vitesses**

Sylvie Platel

CEET, Connaissance de l'emploi, n° 139, février 2018, 4 p.

La reconnaissance en maladie professionnelle des cancers liés au travail est à améliorer. Plus facilement acquise pour ceux qui s'inscrivent dans les tableaux de la Sécurité sociale, elle s'avère incertaine pour les nombreux autres cas qui ne correspondent pas aux critères de ces tableaux. Une recherche en santé publique, consacrée au processus de reconnaissance en maladie professionnelle des cancers liés au travail, a contribué à comprendre les mécanismes et dynamiques à l'œuvre.

→ [Consulter le document en ligne](#)

► **Dans les petites entreprises, la tarification à l'expérience contribue à diminuer les accidents du travail**

Pascale Lengagne/ IRDES

Questions d'économie de la santé, n° 231, mars 2018, 6 p.

Les cotisations que les entreprises versent au titre de l'Assurance des risques professionnels du Régime général sont modulées en fonction de leur propre risque. Cette tarification à l'expérience introduit ainsi un mécanisme de responsabilisation des employeurs en matière de sécurité au travail et devrait les inciter à réduire les risques professionnels afin de limiter le montant de leurs cotisations. L'étude présentée ici porte un éclairage sur l'efficacité de la tarification à l'expérience partielle appliquée aux petites entreprises de 20 à 49 salariés en termes de diminution des risques professionnels. Les estimations mettent en évidence une moindre incidence des taux d'accidents du travail liée à ce dispositif. Elles indiquent en outre que l'augmentation des taux d'individualisation de l'ordre de 10 points de pourcentage pour ces petites entreprises, mise en œuvre au 1er janvier 2018, entraînerait une diminution moyenne de 5 accidents du travail pour 1 000 salariés dans ces entreprises.

→ [Consulter le document en ligne](#)

Connaissance
de l'emploi



Emploi - Chômage

■ Ouvrages – Études – Rapports

► **Les entreprises sociales d'insertion marchandes : quels moyens humains pour quelles stratégies économiques et d'accompagnement ?**

Karine Briard / Véronique Rémy

Dares, document d'études, n° 216, mars 2018, 48 p.

Les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), comme les autres structures du secteur de l'insertion par l'activité économique, ont à la fois une mission d'insertion de personnes en difficulté et une nécessité de viabilité économique. Comment, au travers de leurs moyens humains, concilient-elles stratégie économique et accompagnement ? En identifiant à partir des caractéristiques de leur personnel permanent cinq classes d'EI et quatre classes d'ETTI, ce document met en évidence une palette de positionnements.

→ [Consulter le document en ligne](#)



► Rapport final d'évaluation de la Garantie jeunes

Comité scientifique en charge de l'évaluation de la Garantie jeunes présidé par Jérôme Gautié

Rapport, février 2018, 80 p.

Le plan quinquennal anti-pauvreté a prévu l'instauration d'un dispositif original qui s'adresse aux jeunes en grande vulnérabilité qui sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. La Garantie jeunes a été mise en place à l'automne 2013 sur 10 territoires, puis sur 10 autres territoires en 2015 avant d'être généralisée. Un comité scientifique a été constitué dès sa création pour déterminer les conditions de sa généralisation. L'évaluation d'impact statistique a été mise en œuvre par la Dares sous l'égide du comité scientifique.

→ [Consulter le document en ligne](#)

► Pour un revenu de transition écologique

Sophie Swaton

Paris : PUF, 2018, 192 p.

Face à la pauvreté et au chômage, l'auteure propose une solution alternative, plus adaptée que le revenu de base inconditionnel (RBI), le revenu de transition écologique (RTE). Basé sur la coopération écologique, le RTE permettrait d'accompagner des activités innovantes, à finalité écologique au cœur de la société civile.

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Montparnasse \[Cote DGEFP QS 04 6.2 SWA\]](#)

■ Notes d'analyse

► Prospective des Métiers et Qualifications (PMQ) : bilan et perspectives

Dares / France stratégies, février 2018, 40 p.

Cela fait bientôt trente ans que la France s'est engagée dans la production d'exercices de prospectives des métiers et des qualifications, intitulés PMQ. Après trois exercices publiés, dont deux sur des horizons qui sont désormais révolus (2010 et 2015), France Stratégie et la Dares, pilotes de ces exercices, ont dressé un bilan détaillé de ces démarches : le quatrième exercice, s'engage en 2018, il est apparu nécessaire de nourrir la réflexion des nouvelles instances de pilotage avec les enseignements tirés de ce bilan.

→ [Consulter le document en ligne](#)

■ Articles de revues spécialisées

► Le chômeur et le chronomètre : course contre la montre à Pôle emploi

Hadrien Clouet / Jean-Marie Pillon

Actes de la recherche en sciences sociales, n° 220, décembre 2017, p. 27-47

La rationalisation de l'action publique découle de deux contraintes : la contraction de budgets et l'accroissement du public de l'administration. A Pôle emploi, comme ailleurs elle requiert la participation des conseillers. Sous une pression temporelle forte, et dans le cadre de plannings construits au quart d'heure près, ils livrent une lutte quotidienne pour dégager du temps et limiter le travail caché qui déborde sur les temps morts (pause, interstices entre les entretiens, ...). Ils luttent également pour intercaler leur propre définition de l'efficacité dans le jeu entre le discours de l'institution et l'appropriation du public.



► Le contrat de professionnalisation en 2016

Élise Pesonel

Dares Résultats, n° 009, mars 2018, 9 p.

En 2016, 195 300 embauches en contrat de professionnalisation ont eu lieu, soit une hausse de 5,1 % par rapport à 2015. Les embauches reprennent dans la construction (+16,7 %) et poursuivent leur progression dans l'industrie (+2,2 %) et le tertiaire (+5,2 %), qui emploie la majorité des nouveaux contrats (80,2 %).

Près d'un quart des embauches concernent des salariés de 26 ans ou plus (+7,3 %), près de la moitié des bénéficiaires sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 ou plus.

Le recul des recrutements en CDI se poursuit, la durée moyenne des contrats est stable (14 mois), et la durée moyenne de formation augmente légèrement (600 heures en moyenne).

Pour 7 bénéficiaires sur 10, le contrat de professionnalisation prépare à un diplôme ou un titre à finalité professionnelle reconnu par l'État et enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), principalement dans le domaine des services.

Interrogés six mois après la fin de leur contrat de professionnalisation, 73% des bénéficiaires déclarent être en emploi. Parmi eux, 60% affirment occuper un emploi durable et non aidé.

→ [Consulter le document en ligne](#)



► Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 4^{ème} trimestre 2017 : forte baisse des effectifs en emploi aidé

Marie Rey

Dares Indicateurs, n° 012, mars 2018, 6 p.

A la fin du 4^{ème} trimestre 2017, le nombre de bénéficiaires d'emploi aidés en France métropolitaine s'élève à 1,28 million, en baisse de 159 000 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emplois aidés est en diminution de 239 000.

→ [Consulter le document en ligne](#)



► L'emploi intérimaire en janvier 2018

Pôle emploi

Statistiques et indicateurs, n° 18.014, mars 2018, 8 p.

Fin janvier 2018, le nombre d'intérimaires s'élève à 812 700, en valeur corrigée des variations saisonnières. Son évolution est stable par rapport à fin décembre. En un an, l'intérim augmente de 10,5 %.

→ [Consulter le document en ligne](#)



► Emploi et chômage des jeunes et des seniors (dossier II)

Collectif d'auteurs

Revue internationale du travail, n° 3 / 4 - vol. 156, décembre 2017 p. 469-608

Au sommaire : - Relation entre l'emploi des jeunes et l'emploi des seniors dans vingt pays de l'OCDE - Les modes d'organisation de la protection sociale et du marché du travail peuvent-ils expliquer les particularités du chômage des jeunes d'un pays à l'autre? - Une jeunesse stigmatisée : l'influence du chômage précoce sur le chômage ultérieur - Former ses travailleurs seniors pour ne pas les perdre? Illustration par le cas allemand - Effets de la sous-qualification sur les besoins de récupération, la perte d'emploi et les désirs de préretraite: étude prospective sur une population d'employés de bureau en fin de carrière.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)





► **Le reclassement du salarié : entre continuité et ruptures (dossier)**

Jean-Yves Frouin (sous la direction de)
Les cahiers sociaux, n° 305, mars 2018, p. 160-180

Ce dossier fait le point sur l'obligation de reclassement au travers d'articles issus d'un colloque organisé par la Cour de cassation, l'Ecole nationale de la magistrature, et l'Ecole de droit social de Montpellier le 7 décembre 2017. Créé pour tenter de maintenir l'emploi du salarié avant tout licenciement pour inaptitude physique ou pour motif économique, le reclassement n'a pas connu les résultats escomptés au regard de son objectif de préservation de l'emploi du salarié ou d'un emploi pour le salarié.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



► **L'appréciation des PSE par le juge administratif ou la quête d'efficacité**

Hélène Nasom-Tissandier
Revue de jurisprudence sociale, n° 3, mars 2018, p. 185-191

La loi n° 2013-504 a mis en place une procédure préalable d'approbation par l'administration des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE). Strict dans l'encadrement du contentieux, le juge administratif organise au fil des décisions un contrôle pragmatique des PSE, dans le respect tant de la lettre des textes que de la volonté du législateur.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



JM ► **Sécurisation de l'emploi après les ordonnances**

Collectif d'auteurs
Action juridique CFTD, n° 233, mars 2018, p. 8-83

Ce numéro recense et analyse les changements qu'impliquent les ordonnances dans les pratiques et dans les stratégies juridiques. Les deux premières parties embrassent toutes les nouveautés qui, de près ou de loin, touchent au droit des restructurations et des mutations de l'emploi. Sont ensuite abordées, l'assouplissement des règles du licenciement pour motif économique et l'extension des possibilités avant un transfert. Enfin, les nouvelles modalités d'utilisation des emplois périphériques, tels le recours au prêt de main-d'œuvre ou à des contrats de chantier sont étudiées.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

Formation professionnelle - Apprentissage

■ **Notes d'analyse**

► **Dès 2014, une profonde mutation de l'offre de services des OPCA**

Collectif d'auteurs
Bref Céreq, n° 362, mars 2018, 4 p.

Le métier des OPCA, ces organismes paritaires collecteurs agréés chargés du financement de la formation professionnelle, s'est considérablement transformé depuis la réforme de 2014. Leur rôle initial de collecteur s'est vu en effet redéfini, entraînant le développement d'une nouvelle activité de conseil et d'ingénierie ajustée aux attentes des entreprises. Alors qu'une nouvelle réforme de la formation professionnelle continue se prépare, qu'est devenue aujourd'hui l'activité des OPCA ?

→ [Consulter le document en ligne](#)

► **Cadres des certifications en Europe : évolution en 2017**

Cedefop, note d'information, février 2018, 6 p.

Alors que les pays d'Europe poursuivent la mise en place de leurs cadres nationaux des certifications (CNC), la question de la valeur ajoutée des cadres des certifications ainsi que de leur contribution aux politiques et pratiques est sous les projecteurs. Si tous les CNC sont uniques puisqu'ils sont faits sur mesure en fonction des systèmes d'enseignement et de formation d'un pays, ils partagent de nombreuses caractéristiques. Ils se concentrent sur les résultats d'apprentissage, visent à la cohérence des certifications et rassemblent des parties prenantes issues de tous les milieux.

→ [Consulter le document en ligne](#)

■ **Articles de revues spécialisées**

► **La formation continue, un remède contre le chômage ?**

Collectif d'auteurs

Alternatives économiques, n° 377, 2018, p. 63-74

Le gouvernement s'apprête à réformer une énième fois l'apprentissage et la formation professionnelle, un système complexe et inéquitable. Ce chantier peut être utile pour sécuriser les parcours professionnels, mais il ne suffira pas à résorber le chômage.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

► **Conseil en évolution professionnelle : rupture ou continuité ?**

Collectif d'auteurs

Education permanente, n° hors-série, 1er trimestre 2018 p. 1-204

Les différentes contributions font état de la nécessaire coopération entre les réseaux de l'orientation et de l'accompagnement (Pôle emploi, Fongecif/Opacif, Cap emploi, missions locales, Apec, etc.) pour transformer et améliorer les pratiques et la logique de co-construction des parcours avec les personnes, sans oublier l'enjeu d'appropriation des contextes économiques locaux.

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Montparnasse](#)

► **Actualité de l'intervention : évolutions, pratiques, transmission (dossier)**

Collectif d'auteurs

Education permanente, n° 214, mars 2018, p. 2-202

Ce dossier est organisé en quatre parties thématiques : la première, concernant les origines de l'intervention, donne la parole à des personnalités qui ont contribué au développement des pratiques d'intervention, la deuxième partie aborde l'intervention à l'épreuve des champs disciplinaires, la troisième porte sur l'actualité des dispositifs d'intervention, présente plusieurs expériences singulières de l'intervention et enfin la dernière aborde la question de l'enseignement et de la transmission de la posture dans différents établissements supérieurs.

→ [Consulter la revue dans le Centre de documentation de Montparnasse](#)

► **L'engagement de l'apprenant adulte en formation obligatoire**

Marie-Paule Maugis / Philippe Carré

Education permanente, n° 214, mars 2018 p. 203-214

Après avoir analysé la place de l'obligation dans la formation professionnelle continue en France, les auteurs de cet article présentent une recherche qui s'intéresse, dans une approche psychopédagogique, aux effets de l'obligation de se former sur un sujet adulte

apprenant en termes d'engagement.

→ Consulter la revue dans le Centre de documentation de Montparnasse

► L'autorité formative : bienveillance et autonomie durable

Camille Roelens

Education permanente, n° 214, mars 2018, p. 215-224

L'objet de cet article est de proposer une réflexion, conduite d'un point de vue philosophique, sur la nécessité de repenser ce qui sera ici appelé « l'autorité formative », autrement dit la capacité du formateur à "faire autorité" auprès des adultes qu'il forme.

→ Consulter la revue dans le Centre de documentation de Montparnasse



Économie - Entreprises

■ Ouvrages – Études – Rapports

► A quoi servent les entreprises ?

ELABE, 50 p.

Cette enquête montre que les Français expriment de fortes attentes vis-à-vis des entreprises sur des domaines essentiels de leur vie comme la création d'emploi, l'amélioration des conditions de travail, l'insertion des jeunes et l'employabilité. Dans ces domaines, les répondants font même davantage confiance aux entreprises qu'à l'Etat ou aux syndicats pour agir. Cependant, l'image de l'entreprise reste grevée par le fossé entre les Français les plus favorisés, qui en ont une image positive, et les Français les moins favorisés, qui en ont une perception plus négative, teintée de méfiance voire de colère.

[Consulter le document en ligne](#)



► Le marché du travail : L'esprit libéral et la revanche du politique

Jean Vercherand

P.I.E. Peter Lang, 2018 – 277 p.

Dans un contexte de chômage de masse, de précarité et d'inégalités sociales au sein des pays développés, l'auteur analyse l'histoire économique et sociale des XIXe et XXe siècles. L'incapacité à contrer la crise de l'emploi est expliquée par l'incompréhension du fonctionnement du marché du travail et des causes réelles de la croissance économique.

→ Consulter l'ouvrage dans les Centres de documentation de Mirabeau [Cote EMP MAR VER]



► De l'entreprise à la communauté entrepreneuriale

Jean Amado

PUF, 2017, 111 p.

L'auteur démontre l'importance de faire évoluer le monde du travail en France et de transformer la gouvernance de l'entreprise afin qu'elle devienne une communauté entrepreneuriale.

→ Consulter l'ouvrage dans le Centre de documentation de Mirabeau [Cote ENT GES AMA]



► Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité

Sarah Abdelnour

PUF, 2017, 347 p.



Alors que le statut d'auto-entrepreneur existe depuis 2008, l'économiste étudie les fondements de ce modèle d'entreprise puis explore les résultats dans les foyers concernés, mettant en lumière la fragilité de ce statut.

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Mirabeau \(ENT STA ABD\)](#)

■ Notes d'analyse

▶ L'Entreprise contributive : 21 propositions pour une gouvernance responsable

Martin Richer

Terra Nova, 5 mars 2018, 84 p.

Qu'est-ce qu'une entreprise ? A qui appartient-elle ? Quelles sont ses finalités ? Comment devrait-elle être gouvernée ? Quelle place pour l'expression des salariés ? Ces questions sont plus que jamais d'actualité avec la préparation de la loi PACTE ("Plan d'action pour la croissance et la transformation de l'entreprise"). Les propositions de Terra Nova pour une gouvernance responsable dans l'entreprise vont dans le sens d'un effort de consolidation juridique avec une réécriture du Code Civil, mais aussi la création d'un nouveau statut d'entreprise visant à sécuriser les entrepreneurs volontaires les plus vertueux. L'entreprise doit également associer étroitement ses salariés à ses choix et à ses succès.

→ [Consulter le document en ligne](#)

▶ Fait religieux en entreprise : décryptage

Denis Maillard

Fondation Jean Jaurès, 28 février 2018, 4 p.

Quel regard portent les dirigeants et représentants du personnel des grandes entreprises françaises sur le fait religieux au travail ? Quelles dispositions mettent-ils éventuellement en place ? L'auteur analyse les résultats de l'étude publiée le 2 février 2018 par Harris Interactive pour le CRIF et l'Institut supérieur du travail, consacrée au regard porté par 300 dirigeants et une centaine de représentants du personnel des grandes entreprises françaises sur les faits religieux au travail.

→ [Consulter le document en ligne](#)

▶ Economie collaborative : comment encadrer et encourager le pouvoir de la "multitude" ?

Alain Busson / Séléna Coquil / Alice Vasseur

Terra Nova, 12 mars 2018, 47 p.

Fondée sur le partage, sur la mise en commun d'actifs de toutes sortes et de nouvelles formes d'organisation du travail, l'économie collaborative se développe en remettant en cause les modèles traditionnels. Comme dans d'autres domaines gagnés par les outils digitaux et l'économie de plateforme, notre système juridique, construit par et pour une société de type industriel, se révèle souvent inadapté. Le présent rapport explore des réponses aux principaux problèmes créés par cette « nouvelle économie » et dégage une série de propositions pour permettre à la société de profiter pleinement de ces innovations organisationnelles tout en préservant les droits fondamentaux de celles et ceux qui y contribuent.

→ [Consulter le document en ligne](#)



■ Articles de revues spécialisées

▶ Sur la réforme de l'entreprise : l'objet social, objet de réforme sociale

Christophe Clerc

Revue de droit du travail, n° 2, février 2018, p. 107-119

Si une réforme de l'article 1832 du Code civil peut être souhaitable en théorie, elle n'est pas forcément nécessaire et ne va pas sans inconvénients pratiques, alors qu'une modification plus modeste de l'article 1833 pourrait permettre des avancées utiles. Il résulterait de cette réforme une position équilibrée, placée au point médian des différentes options possibles.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

▶ Les plateformes en droit social : l'apport de l'arrêt Elite Taxi contre Uber

Barbara Gomes

Revue de droit du travail, n° 2, février 2018, p. 150-157

Les plateformes numériques de travail sont-elles de simples intermédiaires ne proposant qu'un service de mise en relation entre deux cocontractants indépendants ou proposent-elles un service ? L'arrêt rendu par la Cour de justice de l'UE le 20 décembre 2017 nous offre une réponse à cette interrogation, à tout le moins s'agissant de la société Uber, et nous éclaire par la même occasion sur l'appréhension des plateformes de travail par le droit social.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

Europe - International

■ Ouvrages – Études – Rapports

▶ L'économie européenne 2018

OFCE

La Découverte, 2018 – 128 p.

Cet ouvrage dresse un bilan de l'économie européenne, de la conjoncture aux politiques de concurrence en passant par les fondements des politiques monétaires et budgétaires

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Mirabeau \[Cote EUR ECO OFCE\]](#)

▶ Perspectives économiques de l'OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Paris, OCDE, 2017, 337 p.

Au sommaire : "Evaluation générale de la situation macroéconomique" ; "La résilience dans un contexte d'endettement élevé" ; "Evolution dans les pays membres de l'OCDE et dans certaines économies non membres". Contient également une annexe statistique.

→ [Consulter l'ouvrage dans les Centres de documentation de Mirabeau \[cote OCDE ECO 2017\] ou de Montparnasse \[cote DGEFP EC 11 3.1\]](#)

■ Articles de revues spécialisées

▶ What Brexit means ?

Ségolène Barbou des Places / Fabienne Peraldi - Leneuf

Europe, n° 2, février 2018, p. 5-31



Ce dossier spécial consacré au Brexit rend compte d'une série de séminaires organisés par l'Iredies à l'université Paris I de janvier à juin 2017. Les contributions s'inscrivent dans le mouvement des analyses critiques ou prospectives qui tentent d'imaginer comment le retrait du Royaume-Uni pourrait se dérouler et essaient de deviner, par projections de scénarii ou de modèles, le type de relations économiques et politiques que le Royaume-Uni entretiendra à l'avenir avec l'UE.

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)